Master en Actuariat

Objectifs

L'objectif général de cette formation est **d'acquérir le savoir théorique et méthodologique nécessaire pour occuper un emploi de cadre opérationnel dans les différents métiers liés aux marchés financiers et notamment l'actuariat**.
Elle répond en particulier aux souhaits exprimés au cours des dernières années par la profession financière et par l'Institut des Actuaires, association professionnelle partenaire de notre formation.

Les auditeurs ont vocation à occuper les postes suivants :

technicien supérieur dans les directions et services actuariels des sociétés d'assurance et des banques à l'issue du Master 1,
actuaire ayant vocation d'une part à diriger des services actuariat essentiellement dans les banques et les sociétés d'assurance à l'issue du Master 2,
pour les meilleurs du Master 2, possibilité de postuler au statut de membre associé (puis qualifié) de l'Institut des Actuaires après rédaction d'un grand mémoire.

La formation vise à acquérir plusieurs types de compétences et de qualités :

la maîtrise des concepts, techniques, méthodes et savoir-faire des métiers couverts,
la capacité d'analyser de façon critique les méthodes et techniques utilisées dans le cadre d'une situation de gestion et/ou de contrôle externe,
la capacité d'identifier, d'analyser et de résoudre un problème dans un contexte d'action et de changement ainsi que toutes aptitudes managériales nécessaires à la prise de décision, à la communication et au travail en équipe complétées des qualités éthiques nécessaires au respect des déontologies professionnelles.

Organisation

Le **Master Droit Économie et Gestion mention Actuariat** » s'inscrit dans le cadre du LMD et **s'adapte à la vie professionnelle de ses auditeurs**.
Ainsi, les unités d'enseignement de la chaire sont dispensées en **cours du soir**, à raison de 2 à 3 cours par semaine.
De cette manière, un « semestre universitaire » représente pour cette formation une année.
Organisé en 4 «semestres universitaires», le master est **dispensé sur 4 années**. Les candidats sont**sélectionnés sur dossier pour l'entrée en Master 2**.

Il comprend **2 niveaux d'étude**distincts:

le **master 1(bac +4) etmaster 2 (bac+5)**

+ Descriptif officiel du master en Actuariat

+ **Candidater ou faire une demande d'agrément**, plus d'informations **ici**

https://actuariat.cnam.fr/master-en-actuariat-36556.kjsp?RH=1490945390889